

Valeurs et contenus dans le curriculum suédois *

Ingrid Lindskog

Head of Unit for Pre-school and Compulsory school

National Agency of Education

ingrid.lindskog@skolverket.se

La question des valeurs et du contenu des cours est actuellement au cœur des politiques éducatives suédoises.

Après avoir travaillé de nombreuses années au ministère de l'Éducation, je suis à présent à la tête du département en charge de l'école maternelle et de la scolarité obligatoire de l'Agence nationale de l'éducation, très impliquée dans l'élaboration du curriculum. Ma présentation portera principalement sur l'école obligatoire, qui s'étend en Suède du premier au neuvième niveau, pour des élèves âgés de 7 à 16 ans.

Le processus de décision concernant le curriculum se passe en trois temps. Le Parlement statue sur la structure du curriculum et des syllabi¹ des différentes disciplines, sur les matières à enseigner, sur l'emploi du temps et le système de notation harmonisés à l'échelle nationale. Les valeurs, les normes et les lignes directrices actuelles du curriculum de l'enseignement obligatoire et du curriculum de la deuxième partie du secondaire ont été établies en 1994 et découlent d'un document préparatoire produit par une commission gouvernementale chargée d'établir le curriculum.

L'Agence nationale a été mandatée par le gouvernement pour rédiger un avant-projet définissant le syllabus de chaque matière au niveau de l'enseignement obligatoire, en s'appuyant sur la compétence de chercheurs à la fois dans diverses disciplines académiques et didactiques, de professeurs en exercice et d'autres spécialistes. C'est aussi au gouvernement que revient la décision finale concernant le syllabus de chaque matière. Pour la deuxième moitié du secondaire et la formation continue, c'est l'Agence nationale pour l'éducation qui décide du contenu des programmes disciplinaires nationaux, qui contiennent des centaines de chapitres.

La Suède est entrée dans une ère de profondes réformes. Le nouveau gouvernement de coalition, arrivé au pouvoir en 2006, a par exemple déjà présenté un projet de réforme complète du système de notation. Le système régissant la formation des enseignants est en pleine transformation, et le prochain grand chantier est celui de la complète refonte des curricula et des syllabi du primaire et du secondaire, ainsi que du système d'évaluation à l'échelle nationale. Un nouveau service d'inspection scolaire a récemment vu le jour et les règlements régissant le fonctionnement des établissements sont en train d'être révisés totalement.

LES CURRICULA NATIONAUX

Les coordinateurs se sont demandés sur quelles valeurs s'appuyer pour définir le curriculum. On devrait aussi se demander s'il existe un consensus sur ce que ces valeurs devraient être. Qu'advierait-il s'il n'existait aucun consensus quant aux valeurs que l'enseignement doit transmettre ?

Les trois curricula (celui de l'enseignement obligatoire, celui de la deuxième partie du secondaire et celui de la formation continue) publiés en 1994, sont « les garants des valeurs » pour tous les personnels scolaires et les élèves dans les écoles suédoises, comme l'indique l'index du curriculum de l'enseignement obligatoire :

* Article traduit de l'anglais par Cécile Boyer.

1. NDLR : En suède, le « curriculum » pose les valeurs fondamentales sur lesquelles repose l'activité des établissements scolaires ainsi que les objectifs généraux à atteindre par les élèves. Le « syllabus » précise les objectifs disciplinaires à atteindre, matière par matière, à différents paliers de la scolarité. Notons que les syllabi, en Suède, sont formulés en termes de savoir-faire, de savoir-être et de savoir apprendre mais que les contenus d'enseignement sont laissés à la discrétion de l'enseignant.

1. Valeurs fondamentales et missions de l'école
2. Objectifs et lignes directrices
 - 2.1 Normes et valeurs
 - 2.2 Savoirs
 - 2.3 Responsabilité et influence des élèves
 - 2.4 École et foyer familial
 - 2.5 Transition et coopération
 - 2.6 L'école et le monde qui l'entoure
 - 2.7 Évaluation et notations
 - 2.8 Responsabilité du chef d'établissement

Tout le monde s'accorde à dire qu'un consensus sur les valeurs doit être établi et que ces valeurs doivent transparaître dans l'ensemble du système éducatif. C'est le gouvernement qui prend la décision finale sur le texte définitif du curriculum, mais, le Parlement doit auparavant approuver la proposition décrivant la structure générale. Il paraît peu probable qu'un gouvernement cherche à changer la teneur des valeurs contenues dans le curriculum sans avoir au préalable l'appui du Parlement. La volonté de pérenniser le curriculum est la raison pour laquelle seuls quelques changements mineurs et ne prêtant pas à controverse politique, ont été instaurés depuis 1994.

Un extrait du chapitre dédié aux normes et aux valeurs inscrites dans le curriculum de l'enseignement obligatoire est cité ci-dessous. La nécessité d'établir un consensus politique y est visible. Peu nombreux seraient ceux qui contesteraient ces valeurs :

Le curriculum – valeurs fondamentales

La démocratie forme la base du système d'éducation nationale. La Loi sur l'éducation (1985: 1100) stipule que toute activité scolaire doit être menée dans le respect des valeurs démocratiques fondamentales et que toute personne travaillant en milieu scolaire doit encourager le respect intrinsèque d'autrui et celui des espaces collectifs (chapitre 1, § 2).

L'école a pour mission de faire partager et de transmettre aux élèves ces valeurs fondamentales sur lesquelles notre société repose. L'inviolabilité de la vie humaine, la liberté et l'intégrité individuelle, la valeur égale de chacun, l'égalité entre les hommes et les femmes, et la solidarité avec les plus faibles et les plus vulnérables sont autant de valeurs que l'école doit incarner et transmettre.

Dans la proposition récente détaillant les nouveaux objectifs et le système en découlant pour l'enseignement obligatoire, il est clairement affirmé que la future réforme concerne seulement la structure et l'organisation du curriculum, en cohérence avec la réforme des syllabi, et non pas les valeurs défendues par le système actuel. Le gouvernement a demandé à l'Agence nationale de publier un « volume » intitulé « Curriculum », classé par matière, et comprenant pour chaque matière deux textes distincts: l'un détaille les valeurs à transmettre et l'autre le contenu des syllabi. De cette façon, la corrélation entre valeurs et contenu des syllabi de chaque matière sera clairement exposé. Nous avons jusqu'ici tenté d'intégrer les objectifs et les valeurs transversales à toutes les disciplines au contenu disciplinaire propre à chacune d'elles.

Lorsqu'on aborde une valeur ancrée dans le patrimoine national ainsi que l'équilibre entre le patrimoine mondial et celui d'une communauté particulière, on s'efforce bien sûr de ne léser personne, mais on reste très clair sur la base démocratique des valeurs abordées. Le curriculum traite du patrimoine culturel local, national et mondial. Mais la responsabilité de choisir telle approche pédagogique ou tel support de cours pour couvrir tous ces aspects de manière adaptée à sa classe est celle de l'enseignant.

SYLLABI ET RELATION ENTRE LES VALEURS ET LE CONTENU POUR CHAQUE MATIÈRE

Quand les nouveaux curricula furent instaurés et les nouveaux syllabi adoptés en 1994, le système en fut profondément modifié. On attendait dorénavant des enseignants qu'ils intègrent dans la mise en œuvre de leurs cours les objectifs généraux communs et les objectifs disciplinaires propres à chaque matière. L'emploi du temps harmonisé à l'échelle nationale ne fait qu'attribuer un volant d'heures de cours supplémentaires à ventiler sur les neuf années d'enseignement obligatoire entre toutes les matières. À charge des autorités locales de répartir les heures de cours par niveau et par matière. Les professeurs, quant à eux, sont entièrement responsables du choix des supports pédagogiques et de la mise en œuvre de leur cours.

En 2000, une révision des syllabi a été lancée. Le but était que les valeurs inscrites dans le curriculum deviennent une partie intégrante des syllabi. Le rapport *Enquête sur les objectifs et leur mise en place dans*

l'enseignement obligatoire (2007) est critique quant à l'impact de cette révision. Il y est souligné que le lien entre les objectifs du curriculum et ceux des syllabi n'est pas clairement établi. Dans plusieurs matières, les objectifs du curriculum ont été répercutés, intégralement ou partiellement, dans les syllabi, et le niveau d'abstraction est demeuré inchangé. Mais on peut aussi conclure que bon nombre d'objectifs dans les dans certaines matières ne correspondent pas explicitement à des heures de cours inscrites à l'emploi du temps. L'enquête a souligné que, dans bien des cas, les objectifs des syllabi manquaient de substance ou restaient trop vagues.

La conclusion est, cependant, que même si les objectifs spécifiques aux matières ne devraient pas faire double emploi avec les objectifs communs à toutes les matières définis par le curriculum, cela ne signifie pas que les objectifs du curriculum sont moins importants que ceux des syllabi. Le rapport d'enquête suggère d'abandonner le concept de curriculum tel qu'il est défini actuellement, afin de pouvoir établir de manière plus forte et explicite le lien logique qui relie les objectifs généraux du curriculum, communs à toutes les disciplines à ceux, plus spécifiques, des syllabi. Le curriculum a pour rôle de définir les valeurs et les compétences générales que tout élève doit développer au fil des années d'études dans l'enseignement obligatoire, ainsi que les compétences spécifiques aux disciplines qui sont détaillées dans les syllabi de l'enseignement obligatoire. Le rapport propose qu'à l'avenir, les syllabi et leurs objectifs soient plus explicites et insistent plus sur les exigences propres à la matière.

LE PROJET DE RÉFORME ET LE DÉFI À RELEVER : LE CONTENU CENTRAL DES ENSEIGNEMENTS

Le récent projet de réforme (décembre 2008) de la structure du système définissant les objectifs et le suivi de leur mise en place indique que les syllabi doivent contenir :

- les objectifs spécifiques aux matières;
- un contenu central pour les niveaux d'enseignement 1 à 3, 4 à 6 et 7 à 9 (contenu défini à l'échelle nationale);
- les connaissances requises pour que l'élève valide les 3^e et 6^e niveaux;
- des critères de notation de trois natures pour le 9^e niveau.

Ce nouveau système instaurera des évaluations obligatoires à trois moments de la scolarité et des tests nationaux garantiront le suivi des résultats. Aujourd'hui, il existe des évaluations en suédois et en mathématiques (introduits récemment) au cours du 3^e niveau, et des évaluations dans toutes les matières au cours des 5^e et 9^e niveaux. La nouvelle proposition instaurerait des évaluations pour le suédois (langue maternelle ou deuxième langue), les mathématiques, les sciences sociales et les sciences dès le 3^e niveau, pour toutes les matières excepté les langues vivantes au cours du 6^e niveau, et pour toutes les matières sans exceptions au cours du 9^e niveau.

Les tests nationaux sont en cours d'élaboration : le suédois (langue maternelle ou deuxième langue) et les mathématiques pour le 3^e niveau ; le suédois (langue maternelle ou deuxième langue), l'anglais et les mathématiques pour le 6^e niveau ; le suédois (langue maternelle ou deuxième langue), l'anglais, les mathématiques, la physique, la chimie et la biologie pour le 9^e niveau.

Le défi à relever est de trouver les contenus centraux, qui sont les contenus définis à l'échelle nationale, pour chaque discipline. Les syllabi de 1994, toujours en vigueur, avaient laissé aux professeurs le contenu concret des cours. Bien sûr, il y a beaucoup d'exceptions à cela. Par exemple, la rédaction du syllabus de mathématiques implique nécessairement d'employer le vocabulaire usuel des mathématiques et des définitions. Une autre difficulté est que, contrairement à d'autres pays, nous ne disposons pas de canons bien établis dans le domaine des études littéraires. En fait, de nombreux chercheurs ont affirmé que ce sont les concepteurs de manuels scolaires qui définissent le contenu du programme de telle ou telle matière.

COMPÉTENCES-CLÉS

Les compétences générales, aussi appelées compétences-clés, ont été sujet à débat à l'échelle nationale, européenne et mondiale durant la dernière décennie. La Suède a alimenté le débat en présentant un rapport intitulé «Trousse à outils pour le citoyen européen – Mise en place des compétences clés – Défis et opportunités», publié par le Cidree (*Consortium of Institutions for development and Research in Education in Europe*: Consortium pour la recherche et le développement dans l'Éducation en Europe) en 2008.

Au moment où les huit compétences-clés définies par l'Union européenne seront introduites en Suède dans les curricula et syllabi, deux principes se rejoindront. Ces deux principes sont fondés sur les compétences, et se définissent de la même façon, mais différent dans leur présente mise en application, en particulier sur un

point. Les compétences sont définies comme une combinaison de savoirs, de savoir-faire et de savoir-être appropriés à un contexte. Les savoirs, dans les textes directeurs suédois, sont essentiellement envisagés sous quatre angles : les faits, la compréhension, les savoir-faire et l'expérience acquise. Cela correspond bien à la définition des compétences-clés, à ceci près que le concept des savoirs n'est pas harmonisé à l'échelle nationale.

Nous savons à présent que les syllabi à venir définiront aussi le contenu précis des enseignements. L'argument avancé est que cela permettra non seulement de clarifier le contenu des syllabi, mais permettra aussi de renforcer leur pouvoir régulateur. Cette disposition est proposée dans le *Rapport sur les objectifs et leur mise en œuvre dans l'enseignement obligatoire* (2007) mentionné précédemment. Elle fait aussi partie du *Rapport sur la réforme de l'enseignement dans la deuxième partie du secondaire* (2008) et est inscrite dans le récent projet de réforme que le gouvernement a soumis au Parlement.

Les compétences-clés sont déjà inscrites dans les curricula et syllabi suédois, mais la façon dont elles seront appréhendées dans les futurs textes directeurs n'est pas évidente, du fait de la manière dont elles sont décrites et définies dans le cadre de l'Union européenne. Par exemple, devons-nous envisager certaines compétences-clés comme purement spécifiques à certaines matières, ou au contraire toutes les compétences-clés doivent-elles être transversales ? Si tel est le cas, comment formuler cela ? Quelles sont les compétences-clés qui constituent un sujet en elles-mêmes en plus d'être transversales, et qui, de ce fait, seront développées dans toutes les matières ou presque ? Toutes les compétences-clés devraient-elles être un objet d'étude à part entière et être abordées en classe de manière explicite ? Ou peut-on et doit-on faire acquérir certaines d'entre elles de manière indirecte, à travers l'étude des connaissances elle-même ? Comment alors s'assurer que ces compétences ont bien été travaillées et acquises ?

Les réponses apportées à ces questions décideront de la formulation qui sera retenue finalement pour les curricula et les syllabi. L'une des manières de voir les choses et de n'envisager les compétences-clés qu'au niveau du curriculum, mais pas dans des syllabi. Une autre approche considère que certaines compétences-clés sont plus générales que d'autres et devraient être mentionnées dans le curriculum dans une section « apprendre à apprendre ». D'autres compétences-clés sont plus afférentes à certaines matières, comme la compétence mathématique, les compétences de base en sciences et technologies, et devraient avant tout être inscrites dans les syllabi des matières concernées. Toutefois, d'autres compétences-clés au caractère plus général doivent être mentionnées dans toutes les disciplines et donc être directement réitérées dans chaque syllabus. La compétence numérique fait partie de ces compétences générales transversales, tout comme la communication dans sa langue maternelle.



La politique éducative suédoise porte en ce moment toute son attention sur la question de l'acquisition des savoirs de base de l'enseignement obligatoire. Nous nous efforçons d'améliorer la qualité de notre enseignement en mettant l'accent sur la lecture, l'écriture et le calcul dans les petites classes. Le débat sur la deuxième partie du secondaire, notamment dans les sections techniques, est bien sûr beaucoup plus compliqué à mener et porte sur les savoir-faire complexes que le marché du travail recherche chez les jeunes travailleurs ayant tout juste terminé leurs études.

L'accent est mis davantage sur les matières scolaires traditionnelles que sur l'enseignement transdisciplinaire. Les curricula de 1994 définissent les matières séparément, mais les professeurs sont autorisés à mettre en place des cours interdisciplinaires. À ce jour, cette structure de l'enseignement matière par matière n'est pas remise en cause. Cependant, le gouvernement a demandé à l'Agence nationale de rédiger un document préparatoire de syllabi communs pour toutes les sciences, et pour toutes les sciences humaines et sociales enseignées dans des trois premiers niveaux d'enseignement obligatoire, et de ne faire les distinctions entre physique, chimie et biologie d'une part, et histoire, géographie, études religieuses et sciences sociales d'autre part, qu'à partir du 4^e niveau.

Il faudra en outre résoudre le conflit actuel entre les savoirs traditionnels afférents aux disciplines établies et d'autre part les avancées récentes dans le domaine des connaissances scientifiques ou l'évolution des pratiques sociales. Pour déterminer le contenu des syllabi, nous prenons bien sûr en compte l'expertise des enseignants et les recherches récentes. Bien que la structure des syllabi ne doive pas être modifiée, nous devons aussi y inclure de nouveaux contenus, par exemple les récentes découvertes en biotechnologie ou les recherches sur le climat. De tels éléments ne s'insèrent pas facilement dans les programmes des matières telles qu'elles sont traditionnellement enseignées. L'aspect didactique est également essentiel. Donc, les instructions du

gouvernement sont de demander explicitement l'avis des professeurs en exercice et de les faire participer activement au processus d'élaboration des documents de travail préparatoires à la rédaction des nouveaux syllabi.

Notre stratégie est d'impliquer un maximum d'acteurs dans ce processus d'élaboration et de le rendre aussi transparent que possible. Ce mode de fonctionnement est bien sûr crucial pour les programmes des cursus techniques de la deuxième partie du secondaire. La tâche principale de l'Agence nationale est de traduire tous les objectifs en un contenu rénové, durable et acceptable sur le plan pédagogique et politique.

Pour conclure, on peut rappeler que la question du contenu et des valeurs est une problématique classique d'une très grande importance – un peu comme l'est le tandem traditionnel patrimoine culturel/environnement. Les valeurs ou le contenu : que doit-on privilégier ? À mon sens, les deux ! ■